



St-Gingolph, le 22 février 2019

Commune de St-Gingolph
(Valais)

INFORMATION AUX CONTRIBUABLES DE ST-GINGOLPH

La Commune de St-Gingolph informe les citoyens que la Fiduciaire Daniel Marmillod à Monthey sera à disposition des contribuables pour remplir **la déclaration d'impôt 2018 les mercredis**

13 et 20 mars 2019 de 07h00 à 19h00

à la Maison des Sœurs.

Emoluments (avantageux) : selon dossier.

Pour rappel, le délai de dépôt de la déclaration d'impôts est fixé au 31 mars 2019.

Nous prions les personnes intéressées à prendre rendez-vous directement auprès de l'administration communale, tél. 024/482.70.22.

ADMINISTRATION COMMUNALE